

Les amours contrariées de Claude et Antoinette 1/5

par Daniel Brouzes

article publié dans l'Écho du Pays rabastinois
n°237 de l'été 2007



À travers cette histoire, on voit évoluer toute une petite société de jeunes gens issus de la bourgeoisie qui bénéficie de longs moments d'oisiveté sans les contraintes d'une surveillance familiale. Ils semblent jouir d'une assez grande liberté de mœurs en ce XVIII^e siècle, peut-être inattendue dans une petite ville comme Rabastens.

Quant à la relation des parents à leur enfant, l'enjeu pour des parents qui se déchirent n'est pas, comme aujourd'hui, de récupérer à tout prix la garde de leur enfant, mais au contraire de s'en débarrasser dans les meilleures conditions. Dans cette affaire, l'enfant n'est pas réellement considéré par la justice comme un être humain. Son sexe est très rarement cité (on emploie le neutre « *l'enfant* ») et jamais son prénom : nous le connaissons seulement par les registres paroissiaux.

Antoinette Gayral était née le 6 janvier 1726 à Rabastens dans une de ces familles nombreuses si courantes autrefois : au moins sept frères et sœurs dont elle était peut-être l'aînée des filles. La famille était d'un milieu assez aisé. Elle habitait la rue de Verlhac, aujourd'hui rue du Consistoire. Son père Jean, décédé en 1741 à 45 ans, était maître chirurgien. Sa mère, la demoiselle Jeanne Albenque, avait sans doute fort à faire pour régenter seule cette nombreuse maisonnée. Les parents manquant peut-être un peu d'imagination baptisèrent deux de leurs filles Françoise, deux autres Antoinette. Il s'agit ici de l'aînée des deux Antoinette. Pour marquer la distinction de sa famille, on donnera parfois à notre Antoinette une particule que l'on appelait « de courtoisie », qui n'avait rien à voir avec la noblesse mais qui attestait de l'appartenance de la famille à la bourgeoisie locale : demoiselle Antoinette

de Gayral. Mais on l'appelait plus communément Toinette ou peut-être encore affectueusement Toinon comme sa sœur cadette. Antoinette, l'aînée, avait appris à lire mais pas à écrire ni à signer son nom, contrairement à sa sœur, de dix ans sa cadette, qui signait avec application, en grosses lettres et en écrasant la plume sur le papier : Toinon de Gayral.

Claude Rivières était né un mois plus tard qu'Antoinette, le 10 février 1726. Ils étaient au moins cinq frères et sœurs et Claude occupait la position centrale. Leur père, le sieur Joseph Rivières, était marchand et tenait boutique près des fossés de la ville, « *aux faubourgs près l'église St Roch dud. Rabastens* ». Il était lui aussi bien à son aise. Leur mère était parfois comme Antoinette qualifiée demoiselle Antoinette de Cabirol. Claude avait appris à lire et à écrire. On le destinait au commerce et dans ce métier, savoir lire et écrire était indispensable.

C'est aux environs du printemps de 1747 que Claude commença à s'intéresser à Antoinette. La cour qu'il entreprit de lui faire était d'autant plus facile que, hors les résistances d'Antoinette, il n'y avait pas d'obstacle. Il se mit à fréquenter Antoinette de plus en plus assidûment, d'abord à Rabastens puis dans la paroisse de Mascale où les Gayral avaient une métairie. On donnait à Antoinette, l'aînée des sœurs, quelques responsabilités. Au mois de juillet de 1748, Antoinette et une de ses sœurs cadettes se rendirent à Mascale. Elles y passèrent une quinzaine de jours afin de surveiller la levée des récoltes. Antoinette, sa sœur et la fille du métayer dormaient toutes trois dans la même chambre.

À suivre...